

MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

À la séance régulière du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue au 100, Route 132 ce **seizième jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt et un**, à compter de 19 heures.

Sont présents à cette séance régulière :

Madame Johanne Horth, conseillère
Monsieur Georges Chapados, conseiller
Monsieur Gérard Litalien, conseiller
Madame Laurette Grenier, conseillère
Madame Sylvie Lecourtois, conseillère
Madame Nancy Huard, conseillère

Tous conseillers (ères), formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Genade Grenier.

Est également présente :

Madame Lina Aubut, directrice générale et secrétaire trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Genade Grenier, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers (ères), à Madame Lina Aubut, directrice générale et greffière ainsi qu'aux citoyens présents.

ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION N^o 2021-149**

Monsieur le maire, Genade Grenier, fait lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 octobre 2021
4. Approbation des comptes
5. Dons
6. Rapport de la Présidente d'élection
7. Lecture de la correspondance
8. Distribution des bas de Noël et bons d'achat des employés
9. Résolution entente avec les pompiers pour exercice de feu pour propriété déjà endommagée
10. Réunion date de travail préparatoire pour le budget
11. Résolution rencontre MAMAH pour les conseiller(ères) début décembre 2021
12. Formation des élu(s)
13. Formation Directrice générale pour rôle et responsabilité
14. Reddition compte final pour le projet FAIR dernier versement à recevoir
15. Résolution pour changement de courriel
16. Résolution fermeture des lumières du quai
17. Résolution calendrier des séances du conseil et séances de travail
18. Résolution calendrier ordures, recyclages et rebus
19. Résolution pour nomination d'un Pro-maire
20. Résolution pour carte de crédit pour la municipalité

21. Résolution pour soumission des travaux pour la place du Quai
22. Voirie
23. Période de questions
24. Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER(ÈRES)

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

PROCÈS-VERBAL
RÉSOLUTION N° 2021-150

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sylvie Lecourtois

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 5 octobre 2021 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER
RÉSOLUTION N° 2021-151

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Johanne Horth

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les comptes, certificat numéro 11-2021 au montant de 46 805.09 \$ et certificat numéro 11A-2021 au montant de 41 091.83 \$ et le certificat numéro 10B-2021 au montant de 922.94 \$ soient acceptés et que la directrice générale soit autorisée à payer.

DONS
RÉSOLUTION N° 2021-152

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE des dons soient remis à :

Légion Canadienne pour l'amnistie du 11 novembre 2021 pour un montant de 100. \$

Association des personnes handicapées pour un montant de 50. \$

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Ayant agi comme présidente d'élection, de l'élection générale du 7 novembre 2021 de cette municipalité, j'ai l'honneur de vous présenter ce rapport

Le trente-et-unième jour d'août de l'an deux mille vingt et un, j'ai publié l'avis public indiquant les jours et heures pour produire une déclaration de candidature.

Durant cette période, j'ai reçu et accepté les déclarations des candidatures suivantes :

Maire :	Genade Grenier
Siège no 1:	Johanne Horth
Siège no 2:	Georges Chapados Linda Roussy
Siège no 3:	Sylvain Horth Gérard Litalien
Siège no 4 :	Laurette Grenier
Siège no 5 :	Sylvie Lecourtois
Siège no 6 :	Nancy Huard

Le dernier jour de la mise en candidature soit le premier octobre de l'an deux mil vingt et un, entre 16h10 et 16h25, j'ai reçu deux lettres des candidats des sièges no 2 et 4 qui confirmaient leur désistement de leur siège respectif et deux autres mises en candidature pour les sièges ci-haut mentionné. Ceci a été fait selon les normes de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).

Ayant plus de candidatures au siège no 2 et no 3, j'ai publié l'avis public le 7 octobre de l'an deux mil vingt et un requis par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM)*.

Toujours le 1^{er} octobre 2021 j'ai proclamé élus les candidats suivants : Genade Grenier au poste de maire, Johanne Horth au siège no 1, Laurette Grenier au siège no 4, Sylvie Lecourtois au siège no 5 et Nancy Huard au siège no 6.

Le 4 octobre 2021, j'ai assermenté les candidat(es) suivants qui étaient sans opposition : Genade Grenier au poste de maire et les conseillères suivantes : Johanne Horth, Laurette Grenier, Sylvie Lecourtois et Nancy Huard

Le 7 novembre 2021, jour du scrutin, 2 bureaux de vote ont été ouverts à la salle du Club Optimiste et les heures d'ouverture étaient de neuf heures trente à vingt heures.

Après vingt heures, le dépouillement du vote par anticipation et la journée même (jour du scrutin) a commencé vers 20 heures à huis clos avec des représentants, des candidats et la secrétaire d'élection et ceci pour chaque pôle.

Nombre de votants : 263

Le résultat fut :

Conseiller :

Siège no 2 : Georges Chapados 164

Linda Roussy 96

Bulletins rejetés : 3

Siège no 3 : Sylvain Horth 98

Gérard Litalien 164

Bulletins rejetés : 1

Le douzième jour de novembre 2021, j'ai proclamé les élu(s) et par la suite assermenté.

Georges Chapados, conseiller au siège no 2

Gérard Litalien, conseiller au siège no 3

Donné à Saint-Godefroi, ce seizième jour de novembre 2021

Lina Aubut, Présidente d'élection

SURPLUS D'HEURES
RÉSOLUTION N^o 2021-153

Il a été mentionné aux membres du conseil que la présidente d'élection a effectué une surcharge de travail de plus de 32 heures soir et fin de semaine, pour ce qui concerne le jour de vote d'anticipation et le jour du scrutin ainsi que les heures effectuées pour la révision de la liste électorale elle a été rémunérée de 1540. \$ brute soit le salaire requis par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM)*.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présidente d'élection soit payée 1 054. \$ brute pour la surcharge de travail effectuée.

FACTURE DE PNEU
RÉSOLUTION N^o 2021-154

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Johanne Horth

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER(ÈRES)

QUE cette facture a été **REFUSÉE** de payer à un citoyen

Cette facture concernait un pneu éclaté au chemin du 3^e rang vers la fin de mars et début avril 2021, ceci n'est pas une négligence de la municipalité, il aurait fallu voir certains détails durant cette période concernant le pneu (usure).

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- Lettre pour recevoir épinglette de la municipalité.
- UMQ transmission des mots de passe aux conseiller(ères).
- Guide pour les élus municipaux à remettre sous peu aux conseiller(ères).
- MADA réunion du comité le 24 novembre 2021 pour résultat du sondage des aînés.
- Communication de la personne responsable pour le changement des lumières de rues sera fait sous peu.
- Abribus sera installé à Saint-Godefroi emplacement à venir.
- BAC conteneur au 2^{ième} rang concernant le fer a été ramassé le 10 novembre 2021.

LET ST-ALPHONSE À LA RGMRA RÉSOLUTION N° 2021-155

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gérard Litalien

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la personne mandatée au dossier soit le maire, Monsieur Genade Grenier.

DISTRIBUTION DES BAS DE NOËL ET BONS D'ACHAT DES EMPLOYÉS RÉSOLUTION N° 2021-156

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'UN montant soit déterminé pour un bon d'achat des employés et que pour la distribution des bas de Noël ceci sera revue avec la politique familiale sous peu.

ENTENTE AVEC LES POMPIERS POUR EXERCICE DE FEU RÉSOLUTION NO 2021-157

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'UNE demande d'autorisation de mise à feu de deux résidences. Une entente entre le service incendie de la ville de Paspébiac et les propriétaires concernés.

- Attendu qu'il y aura un exercice de feu pour les propriétés suivantes :

113 et 115, Chemin du 3^{ième} Rang, Saint-Godefroi (Québec)

RÉUNION DATE PRÉPARATOIRE POUR LE BUDGET
RÉSOLUTION NO 2021-158

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Johanne Horth

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la date de travail pour la préparation du budget a été fixée pour le 8 décembre 2021 à 19 h.

RENCONTRE MAMAH POUR LES CONSEILLE(ÈRES)
RÉSOLUTION NO 2021-159

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la date de la rencontre sera fixée au début décembre 2021.
Confirmation de la date aux membres du conseil.

FORMATION DES ÉLU(E)S

À venir avec une date, doit m'informer pour la formation.

FORMATION DIRECTRICE GÉNÉRALE RÔLE ET
RESPONSABILITÉ

À venir avec une date, doit m'informer pour la formation.

REDDITION COMPTE FINAL POUR LE PROJET FAIR
RÉSOLUTION 2021-160

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le rapport financier a été soumis pour recevoir le dernier versement d'un montant de 5 000. \$. Le projet consistait à faire l'embauche d'un employé pour des travaux à effectuer au terrain de camping municipal et de la Place du Quai. Pour ce projet nous recevons un revenu total de 10 000. \$ de subvention pour des dépenses (salaires et fournitures matériaux) au total de 13 158.79 \$.

CHANGEMENT DE COURRIEL
RÉSOLUTION N° 2021-161

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sylvie Lecourtois

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE notre adresse courriel Navigue qui nous fournissait et que celle-ci a été vendu à Telus, nous avons dû faire des changements nécessaires. Les frais pour effectuer la redirection des courriels sont de 85. \$ une seule fois et 84. \$ annuellement.

FERMETURE DES LUMIÈRES DU QUAI
RÉSOLUTION N° 2021-162

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la fermeture des lumières au Quai a été effectué au début novembre 2021.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL
RÉSOLUTION N° 2021-163

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Johanne Horth

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les séances du conseil se tiennent le premier lundi de chaque mois et que la réunion de travail se fasse une semaine avant ou à déterminer par les conseiller(ères).

« CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal du Québec (ou 319 de la loi les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année **2022** qui se tiendront le lundi et qui débiteront à compter de **19 h** :

- | | |
|----------------|------------------------|
| - 10 janvier | - 7 février |
| - 7 mars | - 4 avril |
| - 2 mai | - 6 juin |
| - 4 juillet | - 1 ^{er} août |
| - 12 septembre | - 3 octobre |
| - 7 novembre | - 5 décembre |

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice général et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité. »

CALENDRIER ORDURES, RECYCLAGES ET REBUS
RÉSOLUTION N° 2021-164

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE pour les gros rebus la collecte se fasse deux (2) fois par année seulement au mois de juin et septembre. De plus, il a été accepté que le BAC au 2^{ième} Rang soit ouvert le mercredi et samedi de 8 heures à midi.

NOMINATION D'UN PRO-MAIRE
RÉSOLUTION N° 2021-165

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sylvie Lecourtois

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Madame Laurette Grenier a accepté d'être pro-maire pour les quatre (4) années de son mandat.

CARTE DE CRÉDIT POUR LA MUNICIPALITÉ
RÉSOLUTION N° 2021-166

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET SECONDÉ PAR : Madame Nancy Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'UNE demande de carte de crédit soit faite au nom de la municipalité de Saint-Godefroi avec une limite de 5 000. \$

SOUSSION POUR TRAVAUX À LA PLACE DU QUAI
RÉSOLUTION N° 2021-167

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gérard Litalien

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE des appels d'offre soient rendus publiques dans les mois à venir, pour les travaux de la Place du Quai. Le maire, Monsieur Genade Grenier à aviser les citoyens présents à cette assemblée que nous avons eu une subvention de 100 000. \$.

PERIODE DE QUESTIONS

- Un citoyen demande s'il y a un plan d'urgence établi pour la municipalité. Le maire, Monsieur Genade Grenier confirme que le tout a été mis en place et que le lieu est la salle du Club Optimiste de Saint-Godefroi et qu'il reste la génératrice à installer.
- Un citoyen demande pour une propriété insalubre dans la municipalité si les pompiers peuvent intervenir pour un exercice de feu. Madame Lina Aubut, directrice générale avec la permission du maire, Monsieur Genade Grenier a pu répondre à la question posée que la propriété appartient à un propriétaire et que pour le moment nous sommes à discuter avec les intervenants dans le dossier et que pour effectuer un exercice de feu ceci ne serait pas possible, car les propriétés environnantes sont trop près.
- Pour la place du Quai une citoyenne a demandé quels travaux seraient effectués. Le maire, Monsieur Genade Grenier a répondu que nous allons voir avec les conseiller(ères) pour les travaux à réaliser.

CLÔTURE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION N° 2021-168

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée. Il est 20 h 10

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Genade Grenier, maire

Lina Aubut, directrice générale

